

Avis de constitution

SOCIETE « SETOM AFRIK » en abrégé « SETOM AFRIK »

Siège ABIDJAN KOUMASSI ADJOUKROU, EN FACE DU  
FOYER DES JEUNES, Lot 684, Ilot 585

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SETOM \_AFRIK » en abrégé «  
SETOM \_AFRIK »

Objet : Gros Œuvre, Bâtiment, Travaux Publics, étanchéité, expertise immobilière, lotissement et travaux topographiques, étude VRD et autres activités de construction.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI ADJOUKROU, EN FACE DU  
FOYER DES JEUNES, Lot 684, Ilot 585

Dirigeant(s) M NAHOUNOU TRATO OTHNIEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-07198 du 22/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89246/GTCA/RC/2023 du 22/12/2023

